

La directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu le code de l'environnement et notamment l'article L331-4 1 du code de l'environnement,

Vu le décret n° 2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006 et notamment les articles 15 et 26,

Vu le décret n°2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Cévennes portant approbation du règlement intérieur de l'établissement public du Parc national des Cévennes en date du 21 juillet 2006 ;

Vu la demande du pétitionnaire, en date du 09 06 2017 reçue complète par mail, pour la nature et la localisation des travaux ci-après visées :

Pétitionnaire: Direction de l'Eau, L'Environnement et l'Aménagement Rural de Nîmes (Dossier suivi par Christophe Lavigne)
Localisation des travaux : Valleraugue, St Sauveur-Camprieu et Bréau et Salagosse.
(Cartographie en annexe)
Nature des travaux : Mise en place d'une signalétique « traversée de route » et de travaux sur des assises de sentier pour l'itinéraire VTT de la Grande Traversée du Massif Centrale (GTMC VTT).

Vu l'avis favorable du conseil scientifique de l'établissement public du Parc national des Cévennes en date du 03/08/2017, en vertu de sa saisine en date du 19/07/2017,

Considérant que les travaux décrits dans la demande sont conformes aux dispositions des articles 7 II du décret susvisé ;

ARRETE

Article 1 :

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrites ci-avant.

Article 2 :

L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- Pour les travaux d'épierrage : utilisation d'une brouette à chenille pour enlever les pierres sans création de surlargeur et dépose en bordure du chemin sans empiéter sur la pelouse ou à évacuer.
- Pour les reprises des assises: pas de création de surlargeur ; se fait en déblai/remblai uniquement, sans apport de matériau sur site.
- Pour la création de revers d'eau : reprise avec une minipelle sans création de surlargeur ;
- Pour la signalétique : norme PNC/CD30, prévoir un décaissement de 5 à 10 cm de matériaux locaux, afin de garantir un aspect naturel (le ciment ne doit pas être apparent).
- Nettoyage du chantier.
- Demande par l'entreprise d'une autorisation de circulation pour l'acheminement des engins sur site.

Article 3 :

Le présent arrêté ne dispense pas le demandeur des autorisations nécessaires au titre des autres législations applicables au projet.

Article 4 :

Dans le cas où le pétitionnaire ne réalise pas lui-même les travaux il transmettra le présent arrêté à l'entreprise qui interviendra pour son compte et qui devra donc prendre connaissance et respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 5 :

Le présent arrêté est délivré pour une période de deux années à compter de sa notification.

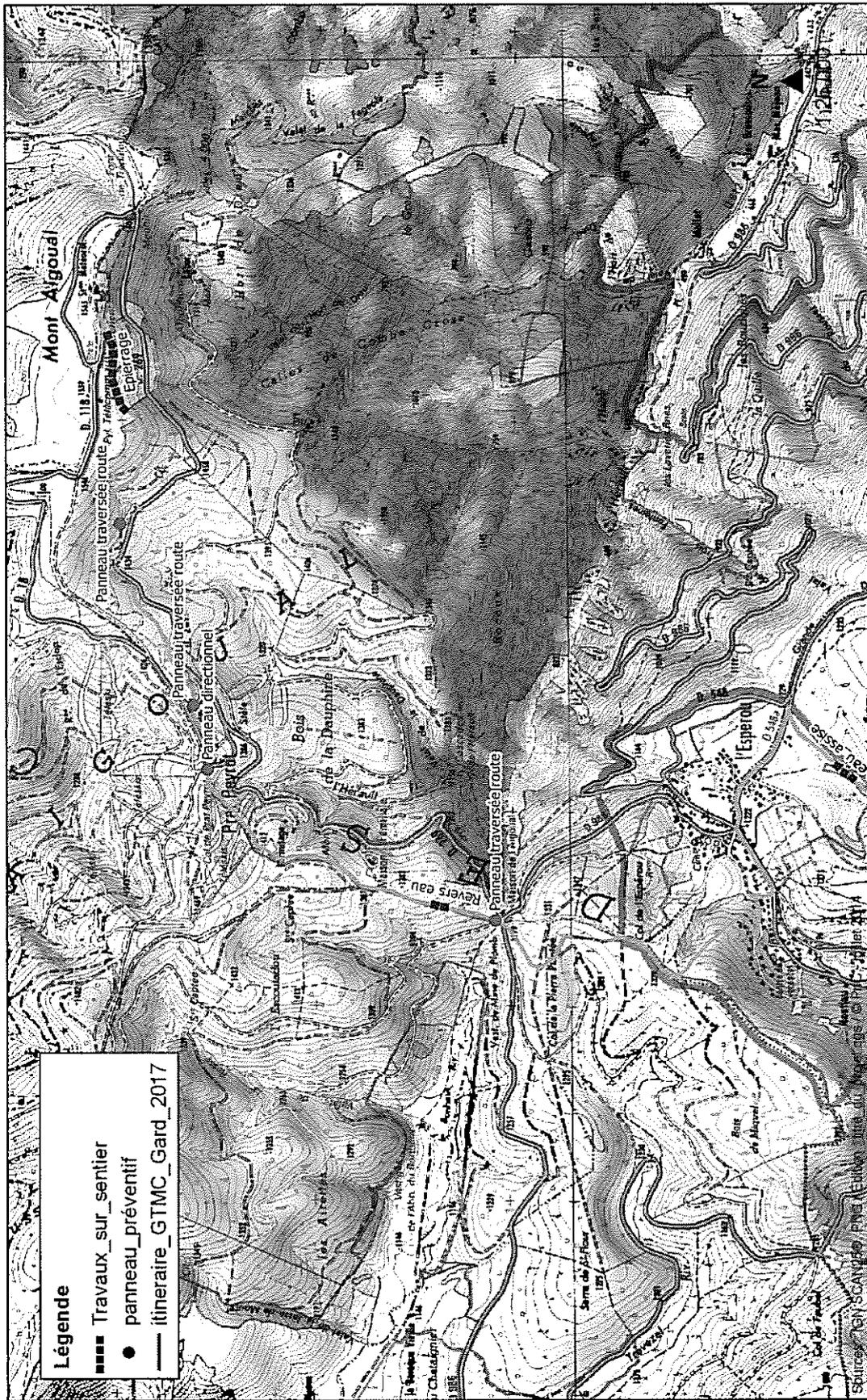
La Directrice de l'établissement public
du Parc national des Cévennes

Anne LEGILE



Le présent arrêté peut être contesté par recours gracieux auprès de l'établissement public du Parc national des Cévennes, par envoi recommandé, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également être contesté, dans le même délai devant le Tribunal administratif de Nîmes.

Travaux sur l'itinéraire GTMC VTT - Département du Gard



Légende
■ Travaux sur sentier
● panneau préventif
— itinéraire GTMC Gard 2017

Parc national des Cévennes
– Service Accueil et Sensibilisation, 6 bis place du Palais,
48400 Florac – Tél. : 04 66 49 53 30 (secrétariat)

Diffusion :
– 1 copie pour le pétitionnaire
– 1 copie aux mairies de Valleraugue, St Sauveur-Camprieu
et Bréau et Salagosse
– 1 copie au massif de l'Aigoual
– 1 copie PNC-SDD
– 1 original PNC-SG

Travaux sur l'itinéraire GTMC VTT - Département du Gard



Légende

- ▬▬▬ Travaux sur sentier
- panneau préventif
- itinéraire GTMC Gard_2017

Notice de lecture du dossier fiches d'implantations et travaux sur la GTMC en cœur de Parc National des Cévennes

Dossier technique des travaux

Contenu des fiches

Le type de mobilier diffère s'il s'agit d'un :

- Panneau préventif : composé d'un triangle danger et d'un panneau.
- Borne étape : indique les grandes directions des grands itinéraires

Le type de scellement qui dépend du type de mobilier, notamment la longueur du poteau et du type de sol :

- Pla : scellement avec Platine sur roche ou bitume ;
- Dir - Fou : scellement soit directement dans le sol (Dir - Direct), ou bien scellement d'un fourreau ou le poteau est ensuite fixé s'il est destiné à être démonté ou déplacé (Fou - Fourreau).

Le type d'intervention

Le descriptif des travaux

Schéma d'implantation, cartographie et photographie

Signalétique



Panneau préventif

Borne étape

Travaux



Epierrage



Revers d'eau et assise



Eco-compteur

Les indications de directions



L'itinéraire n'emprunte pas cette direction



Grande direction (en majuscule), prochain carrefour (entre guillemets)

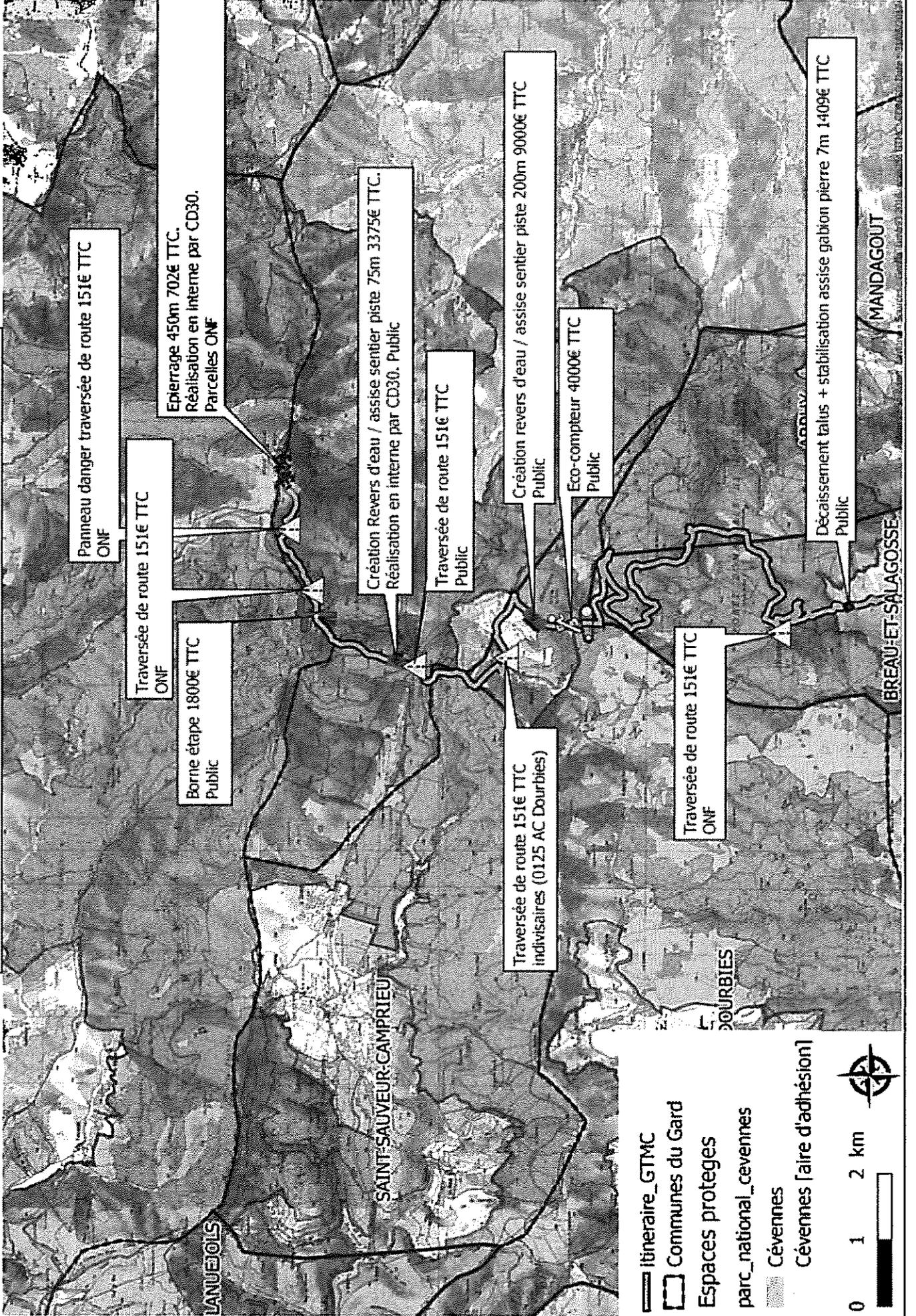


Axe de lecture de la bague de lieu-dit



Sens de la prise de vue photographique

GTMC - IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE ET TRAVAUX EN ZONE COEUR DE PNC



TRAVAUX

Observateur: CD30 Maître d'ouvrage: Conseil Départemental du Gard / Equipe départementale

Commune: Valleraugue

Date de réalisation: 2e semestre 2017

Type d'intervention: Epierrage

Longueur / dimension: 450m

Type d'engin: Brouette à chenille

Parcelle / Propriétaire: OA 1304, OA 0368, OA 362 / ONF

Coordonnées GPS (WGS 84 UTM31) X: 546357.418 Y: 4885479.981

Accessibilité: 4x4

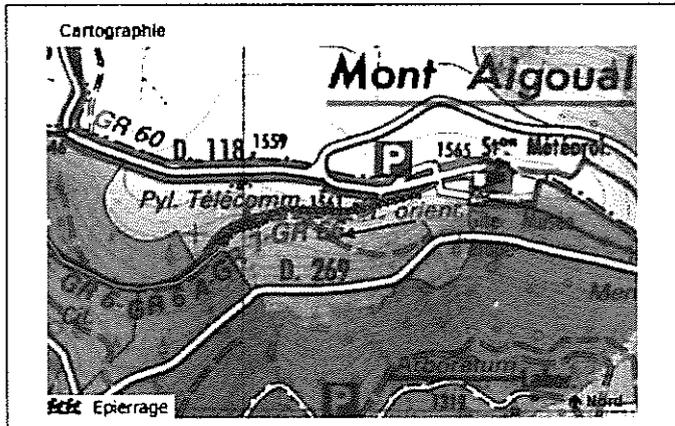


Photo numérique de situation



Brouette à chenille

Descriptif de chantier :

Epierrage manuel et/ou mécanique

IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE – FICHE CARREFOUR

Observateur: CD30

Maître d'ouvrage: Conseil Départemental du Gard

Commune: Valleraugue

Date de réalisation: 2018

N° poteau: BL: Altitude (m):

Coordonnées GPS (UTM 31 WGS84) X: 545368.251 Y: 4885408.451 Parcelles / Propriétaires: OA 0356 / ONF

Type de mobilier: directionnel jalon de balisage Triangle réglementaire Portillon

Réf. Poteau:

Accessibilité: Tous véhicules 4x4 Difficile Type de scellement: Dans le sol Avec fourreau Avec platine

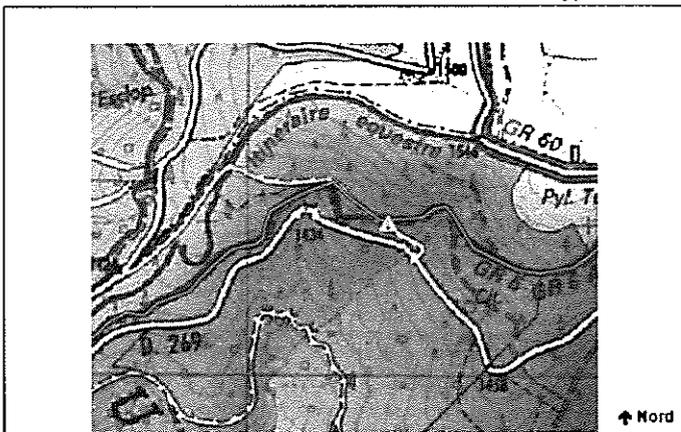


Photo aérienne de situation



Remarques:



Exemple de poteau traversée de route

IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE – FICHE CARREFOUR

Observateur: CD30

Commune : Valleraugue

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard

Date de réalisation : 2018

N° poteau: BL: Altitude (m):

Coordonnées GPS (UTM 31 WGS84) X : 544447.345 Y : 4885037.168

Parcelles / Propriétaires : 0A 1261 / ONF

Type de mobilier : directionnel jalon de balisage Triangle réglementaire Portillon

Réf. Poteau :

Accessibilité : Tous véhicules 4x4 Difficile Type de scellement : Dans le sol Avec fourreau Avec platine

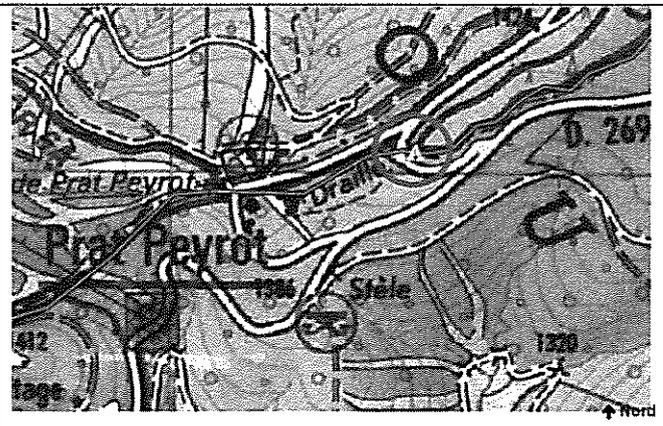
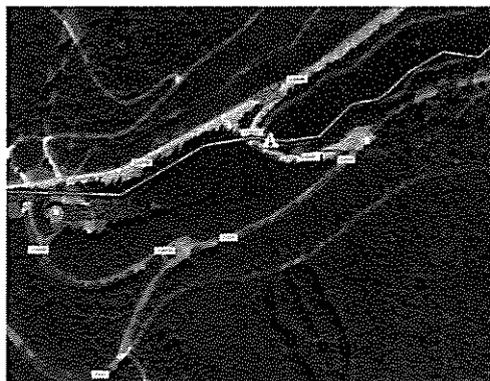


Photo aérienne de situation



Exemple de poteau traversée de route

Remarques :

IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE – FICHE CARREFOUR

Observateur: CD30

Commune : Valleraugue

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard

Date de réalisation : 2018

N° poteau: BL: Altitude (m):

Coordonnées GPS (UTM 31 WGS84) X : 544092.929 Y : 4884960.674 Parcelles / Propriétaires : Public

Type de mobilier : Borne étape (directionnel) jalon de balisage Triangle réglementaire Portillon

Réf. Poteau :

Accessibilité : Tous véhicules 4x4 Difficile Type de scellement : Dans le sol Avec fourreau Avec platine

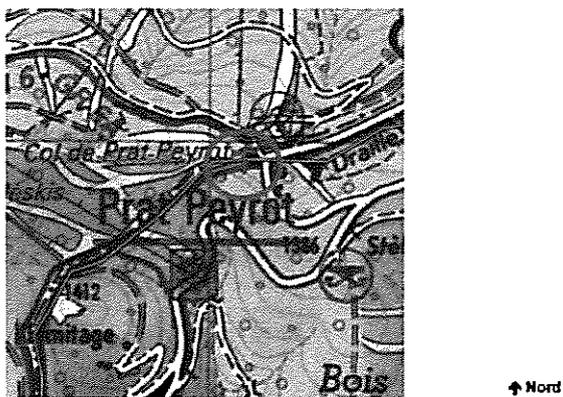
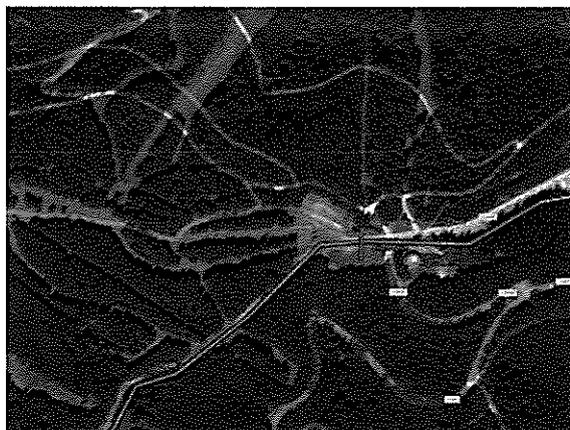


Photo aérienne de situation



Remarques :

TRAVAUX

Observateur: CD30 Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard / Equipe départementale

Commune : Valleraugue

Date de réalisation :

Type d'intervention : Création de revers d'eau et assise

Longueur / dimension : 75 m

Type d'engin : Brouette à chenille et mini pelle

Parcelle / Propriétaire : Public

Coordonnées GPS (WGS 84 UTM31) X : 543396.753 Y : 4883797.410

Accessibilité : 4x4

Cartographie

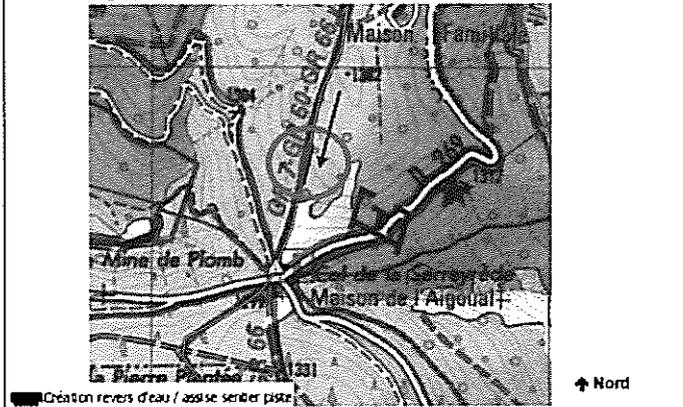
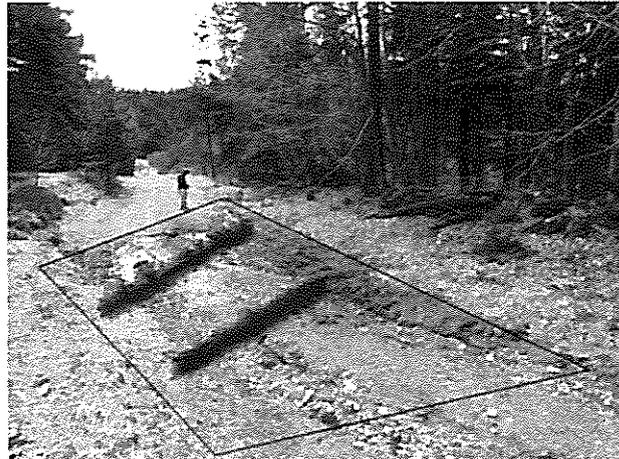
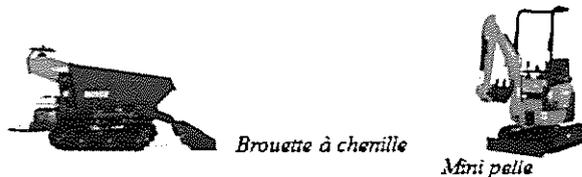


Photo numérique de situation



Descriptif de chantier :

Création de revers d'eau et reprise de l'assise de la piste



Brouette à chenille

Mini pelle

IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE – FICHE CARREFOUR

Observateur: CD30

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard

Commune : Valleraugue

Date de réalisation : 2018

N° poteau : BL : Altitude (m) :

Coordonnées GPS (UTM 31 WGS84) X : 543313.009 Y : 4883494.351 Parcelles / Propriétaires : Public

Type de mobilier : directionnel jalon de balisage Triangle réglementaire Portillon

Réf. Poteau :

Accessibilité : Tous véhicules 4x4 Difficile Type de scellement : Dans le sol Avec fourreau Avec platine

Cartographie

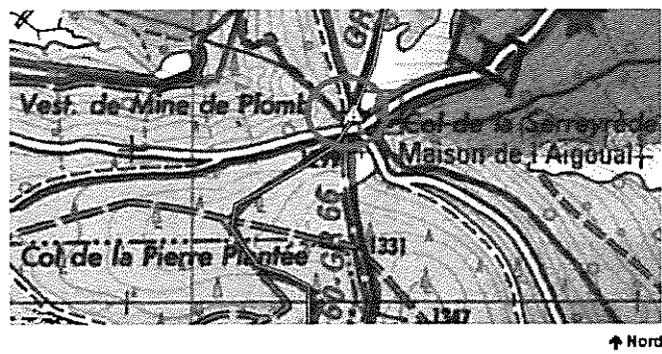
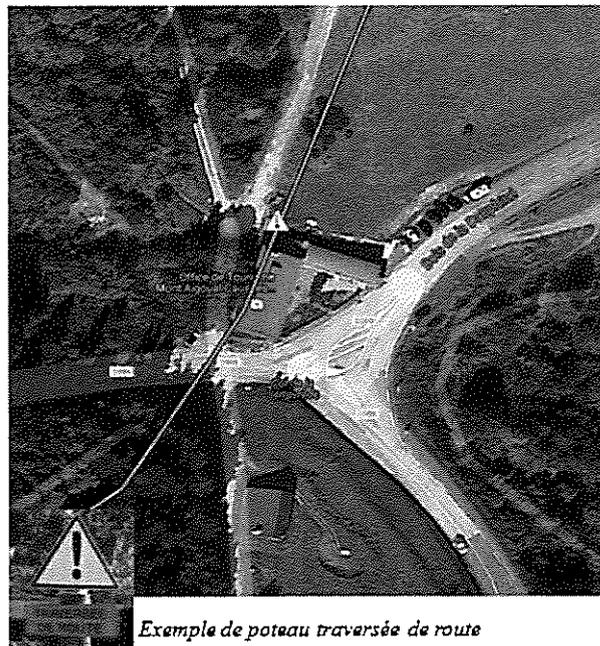


Photo aérienne de situation



Exemple de poteau traversée de route

Remarques :

IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE – FICHE CARREFOUR

Observateur: CD30

Commune : Dourbies – HORS ZONE COEUR PNC

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard

Date de réalisation : 2018

N° poteau : BL : Altitude (m) :

Coordonnées GPS (UTM 31 WGS84) X : 543448.208 Y : 4882108.145 Parcelles / Propriétaires : 0125 AC/ Indivision

Type de mobilier : directionnel jalon de balisage Triangle réglementaire Portillon

Réf. Poteau :

Accessibilité : Tous véhicules 4x4 Difficile

Type de scellement : Dans le sol Avec fourreau Avec platine

Cartographie

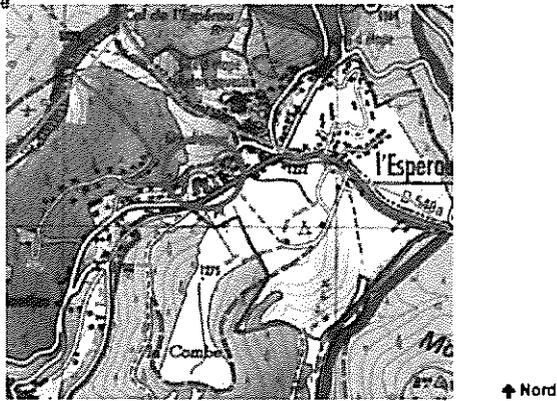
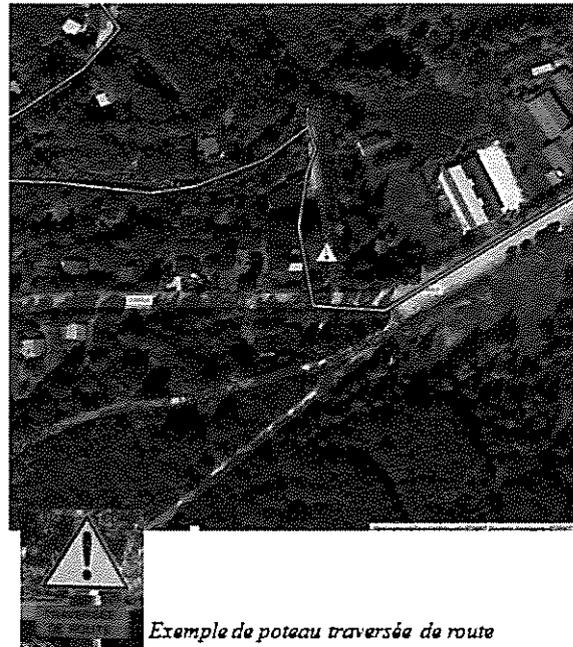


Photo aérienne de situation



Remarques :

TRAVAUX

Observateur: CD30 Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Gard

Commune : Dourbies

Date de réalisation :

Type d'intervention : Création de revers d'eau et assise

Longueur / dimension : 200 m

Type d'engin : Brouette à chenille et mini pelle

Parcelle / Propriétaire : Public

Coordonnées GPS (WGS 84 UTM31) X 544094.860 Y 4881769.885

Accessibilité : 4x4

Cartographie

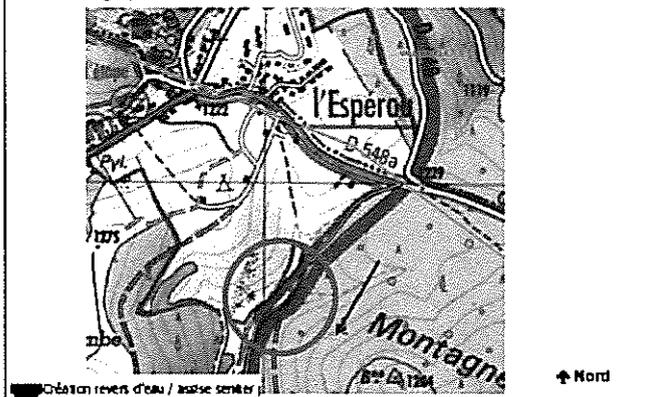
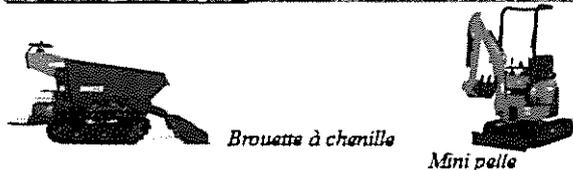


Photo numérique de situation



Descriptif de chantier :

Création de revers d'eau (rigole) le long du sentier et reprise de l'assise du sentier.



TRAVAUX

Observateur: CD30 Maître d'ouvrage: Conseil Départemental du Gard
Commune: Dourbies

Date de réalisation: 2018

Type d'intervention: Mise en place d'un éco-compteur

Longueur / dimension:

Type d'engin: Néant

Parcelle / Propriétaire: Public

Coordonnées GPS (WGS 84 UTM31): X 543991.487 Y 4881143.650

Accessibilité: 4x4

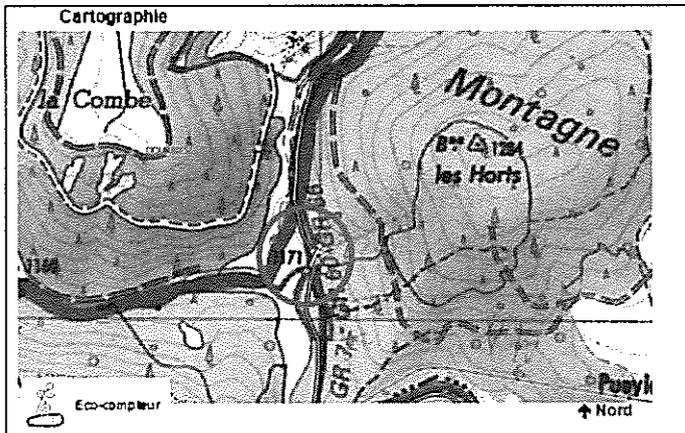
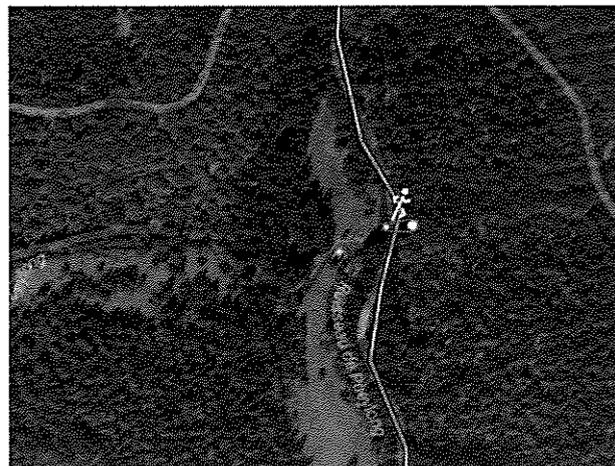


Photo numérique de situation



Descriptif de chantier :

Mise en place manuelle d'un éco-compteur

IMPLANTATION SIGNALÉTIQUE – FICHE CARREFOUR

Observateur: CD30
Commune: Bréau et Salagosse

Maître d'ouvrage: Conseil Départemental du Gard
Date de réalisation: 2018

N° poteau: BL: Altitude (m):

Coordonnées GPS (UTM 31 WGS84) X: 543845.371 Y 4878014.994

Parcelles / Propriétaires: 0A 0542 / ONF

Type de mobilier: directionnel jalon de balisage

Triangle réglementaire Portillon

Réf. Poteau:

Accessibilité: Tous véhicules 4x4 Difficile

Type de scellement: Dans le sol Avec fourreau Avec platine

Cartographie

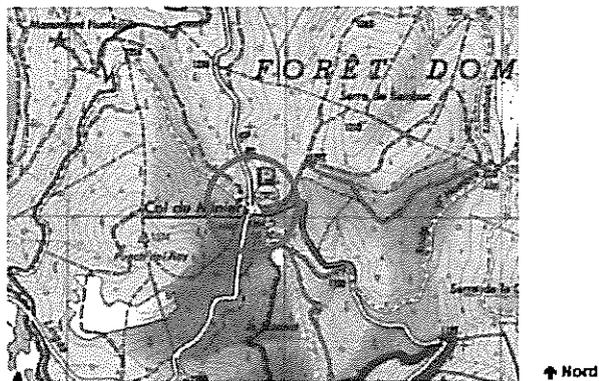
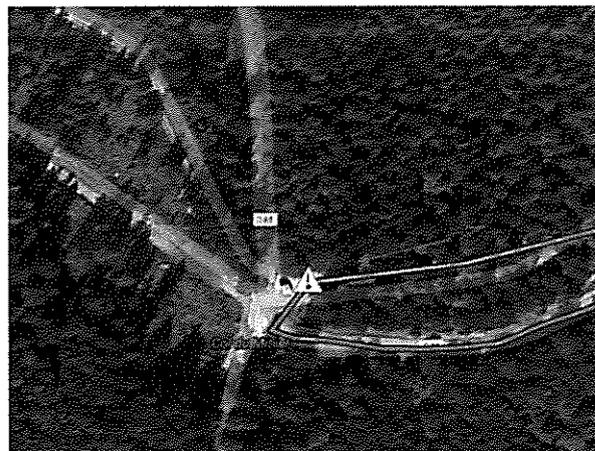


Photo aérienne de situation



Remarques:



Exemple de poteau traversée de route